



PRENDRE CONSCIENCE

QUI AVANCE? QUI RECULE?

Une activité pour enraciner les droits au cœur de la réalité et des préoccupations des personnes et des organismes.

L'article premier de la Déclaration universelle des droits [humains] dit que : « **Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits** » Mais qu'en est-il dans la réalité?

La question des droits est au cœur des enjeux auxquels sont confrontées les personnes et les organismes qui travaillent dans une perspective de transformation sociale. On ne peut donc pas faire l'économie de **parler des droits dans nos groupes**.

La présente activité, portant sur les **droits**, peut s'inscrire dans le cadre d'une assemblée générale, d'un atelier, d'un café rencontre, comme démarrage à une journée de formation, etc.





QUI AVANCE? QUI RECOULE?

🕒 **Durée estimée 75 minutes ou plus.**

La durée peut varier si on veut y consacrer plus de temps.

✏️ **Matériel nécessaire :**

Ruban cache, ou craie, ou corde,
feuille de questions et feuille d'atelier

👤 **Nombre de participantEs :**

10 et plus.

SOMMAIRE

Inspiré du **jeu bien connu de « Jean dit »**, que nous choisissons aussi d'appeler **« Jeanne dit »**, les personnes participantes sont placées sur une ligne de départ qui affirme que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». La ligne d'arrivée, placée plus loin dans la salle, représente quant à elle la société idéale où sont présents le respect et l'exercice effectifs de tous les droits.

Le but du jeu est de se rendre le plus près possible de cette ligne en suivant les consignes de l'animation.

À la fin du jeu, tous et toutes ne seront pas au même endroit, dépendamment des réponses apportées aux questions... Et c'est là que la réflexion collective s'amorce à partir des constats faits et des questions travaillées en atelier et en grand groupe. Cette démarche permet de prendre conscience que les injustices vécues sont des atteintes aux droits, d'où l'importance d'en comprendre les causes.



OBJECTIFS

Partir des réalités ou des besoins individuels des personnes et nommer ceux-ci sous l'angle des droits.

- ▶ Partir des réalités ou des besoins individuels des personnes et nommer ceux-ci sous l'angle des droits.
- ▶ À partir de réalités concrètes, prendre conscience des différences dans l'exercice effectif des droits au sein de notre organisme et élargir ces constats à l'ensemble de la société.
- ▶ Partager nos analyses sur les causes de ces différences et les conditions qui constituent des freins à la réalisation pleine et entière des droits.

AVANT TOUT

PRÉVOIR UN ESPACE ASSEZ GRAND selon pour permettre à tous les personnes participantes d'avancer ou reculer.

PRÉVOIR AUSSI UNE LARGEUR SUFFISANTE du jeu pour permettre à toutes les personnes participantes d'être côte à côte sur la ligne de départ.

TRACER AU PRÉALABLE LES 2 LIGNES AU SOL (à au moins 4 mètres de distance) (départ et arrivée), à l'aide du ruban cache, de la corde ou de la craie.



DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 : JOUER LE JEU (15 MIN)

A Introduction et mise en contexte (présenté par la personne animatrice)

« L'article premier de la Déclaration universelle des droits [humains] dit que : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Mais qu'en est-il de la réalité? Nous allons partir de la réalité concrète de chacune pour dresser un portrait de l'exercice des droits fondamentaux dans la société.

La ligne d'arrivée représente la société idéale dans laquelle nous voulons vivre. Le but du jeu est de se rendre le plus près possible de cette ligne à partir de la ligne de départ en suivant les consignes de l'animation. »

B Jouer le jeu selon les règles suivantes :

- Les personnes participantes se placent côte à côte debout sur la ligne de départ en faisant face à la ligne d'arrivée.
- Le jeu fonctionne un peu comme le jeu bien connu « Jean ou Jeanne dit... » i.e. :
 - Pour faire avancer ou reculer à partir de la position initiale, la personne animatrice lit un énoncé (voir la liste des énoncés dans les compléments à l'animation). Si elle commence en disant « Jean (ou Jeanne) dit ... » et que l'énoncé qui suit correspond à la situation des personnes participantes, celles-ci avancent ou reculent selon les consignes données par la personne animatrice.
 - Exemple : la personne animatrice dit « Droit au logement: Jean dit : Si votre coût de logement équivaut à 25 % ou moins de votre revenu mensuel, avancez d'un pas. Si votre coût de logement dépasse 25 % et plus de votre revenu mensuel, reculez d'un pas.
 - Si les personnes participantes ne se sentent pas concernées par une question, elles restent sur place.

À la fin du jeu, les personnes restent sur place et observent la position des unes et des autres. On peut aussi prendre le temps de noter la position de chacun et chacune avec un morceau de ruban au sol et ainsi visualiser les inégalités.

ÉTAPE 2 : RETOUR SUR LE JEU EN ATELIER (30 MINUTES)

En petite équipe de 5 à 6 personnes, les personnes participantes font un retour sur le jeu en répondant aux questions suivantes (*voir feuille d'atelier dans les compléments à l'animation*).

1. **En lien avec les positions de chaque personne, comment vous êtes-vous sentiE pendant le jeu?**
2. **Qu'est-ce qui vous frappe dans les positions finales de chacunE?**
3. **Est-ce représentatif de la société en général? Pourquoi?**
4. **Qu'est-ce qui vous indigne particulièrement et que vous trouvez inacceptable?**
5. **Comment expliquez-vous que les inégalités soient si frappantes dans l'exercice réel des droits?**

Est-ce inévitable?

ÉTAPE 3 : REMONTÉE DES ATELIERS EN GRAND GROUPE

A Premier temps sur les questions 1-2-3-4 (15 minutes)

Chaque atelier présente une synthèse des réponses recueillies.

La personne animatrice

- met en lumière le lien entre les réalités vécues et l'atteinte aux droits;
- fait ressortir le sentiment d'indignation vécu;
- aide à différencier entre l'indignation vécue par les personnes davantage en position de recul en raison de l'organisation socioéconomique actuelle et celle vécue par les personnes plus en avant qui leur sont **solidaires**.
 - Il est important de nommer le malaise que les positions différentes peuvent faire surgir au sein du groupe. Dans une démarche d'éducation populaire autonome, toutes les personnes, à partir de leur position respective, sont concernées et conviées à travailler et lutter collectivement à l'avancement des droits de tous et toutes.



B Deuxième temps à partir des questions 5-6 travaillées en atelier (15 minutes)

Chaque atelier présente une synthèse des réponses recueillies.

Bien mettre en lumière comment le travail d'atelier a permis

- de donner une certaine photographie de la réalisation et l'exercice réel des droits dans nos milieux et la société;
- de commencer à chercher des pistes de réponses au « pourquoi » de ces inégalités.

Relancer l'animation et les échanges à partir des 2 questions suivantes :

1. Dans le fonctionnement de notre société, quels sont les freins à la réalisation pleine et entière des droits et à la reconnaissance de la dignité de chaque personne?

On peut écrire sur une grande feuille les freins mentionnés en les classant par catégories. Par exemple :

- **les freins structurels** politiques, économiques, sociaux qui accentuent les inégalités (pauvreté des personnes, manque de financement, etc.);
- **les freins d'ordre culturel** ou touchant des mentalités (préjugés, croyance selon laquelle la situation des personnes reflète leur mérite, vision néolibérale qui valide des politiques publiques, etc.).

Pour soutenir l'animation, se référer à la feuille sur les freins aux droits dans les compléments à l'animation.

2. Bien qu'au Québec et au Canada, il existe des Chartes des droits, comment est-ce possible que les droits ne soient pas respectés?

ÉTAPE 4 : CONCLUSION

A Synthèse

La personne à l'animation fait une brève synthèse de ce qui ressort de l'activité et insiste sur l'importance de

- tenter de comprendre les causes des inégalités dans l'exercice des droits;
- de travailler à leur avancement, de se donner les moyens pour les défendre et les exercer collectivement.

B Évaluation

Évaluation à la fin de l'activité : déroulement, objectifs, résultats...





NOTE POUR L'ANIMATION

Ne pas ignorer le malaise provoqué par le jeu. En parler, c'est important.

- Ce jeu provoque parfois de vives émotions ou réactions chez les personnes, tant celles qui sont plus en avant que celles plus en arrière à la fin de l'activité. Il faut être prêtE à les accueillir.

L'atelier permet de prendre conscience de notre situation de départ et des oppressions qui freinent l'exercice des droits. Elle peut mettre en évidence, particulièrement chez les personnes-ressources, un meilleur accès aux droits reconnus par rapport aux autres participantEs. Il importe donc de souligner que, quelle que soit notre position, dans une démarche d'ÉPA, le choix de la solidarité nous amène à travailler et lutter ensemble à l'avancement des droits.

Si le groupe est constitué principalement de personnes intervenantes ou de personnes vivant des conditions semblables, vous pouvez leur assigner des rôles avec quelques indications assez précises sur leur condition économique pour leur permettre de bien jouer.

Exemples : PDG d'une grande entreprise; personne souffrant d'une maladie mentale ou ayant vécu des épisodes d'itinérance; médecin; immigrantE sans papier; étudiantE bénéficiant de prêts et bourses en colocation avec 2 amiEs; femme monoparentale avec enfants d'âge scolaire travaillant au salaire minimum; etc.

SUGGESTION

Pour poursuivre la prise de conscience, vous pourriez adapter l'activité suivante à **Nos droits à la barre** qui permet de faire porter un regard critique sur le rôle particulier des gouvernements dans leur responsabilité de protéger, promouvoir et soutenir les initiatives permettant la reconnaissance, l'avancement et l'exercice plein et entier des droits.

Vous désirez aller plus loin dans la démarche d'ÉPA? Consultez les formations offertes par le CPRF : www.lecprf.org



EXEMPLE DE MISE EN PRATIQUE

Au Carrefour la Main Mise, plusieurs volets d'activités et de services se sont développés au fil des ans. Pour raviver la mobilisation des participantEs par rapport à la visée de transformation sociale au cœur de la mission du groupe, le comité d'éducation a utilisé l'activité Qui avance? Qui recule ? pour relier le défi de l'avancement de droits à des réalités concrètes vécues par les participantEs.

À égalité sur une ligne de départ avec comme objectif la ligne d'arrivée symbolisant l'exercice pleine et entière des droits, les personnes avançaient ou reculaient au fil des questions en référence à des réalités vécues. Chacune des questions permettait de mesurer la possibilité d'exercer le droit mentionné en lien avec la réalité. Au final, toutes se retrouvaient dans une position différente. Des réactions et questions ont surgi : Qui recule ou avance le plus souvent? Les positions traduisent-elles une réalité de notre société? Comment faire pour avancer ensemble?... Et surtout, ce fut une belle occasion de nommer les activités du groupe comme moyens qui leur permettaient d'exercer leurs droits, de travailler à leur avancement et de s'organiser collectivement pour les défendre.



A series of horizontal lines for writing, spanning the width of the page.



Carrefour de
Participation
Ressourcement
Formation

